



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entrepreneurs de travaux forestiers

Question écrite n° 51035

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les difficultés que rencontrent actuellement les entreprises de travaux forestiers en raison de la hausse du prix du carburant. Leur situation précaire date de la tempête de 1999 : les prix du bois sont en baisse, les invendus conséquents. À tout ceci vient s'ajouter la hausse du prix du baril de pétrole dont les entreprises sont de grandes consommatrices. Les difficultés qui s'aggravent menacent certaines d'entre elles de fermeture. Il lui demande donc ses intentions afin d'aider une profession pour partie sinistrée.

Texte de la réponse

L'attention du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité a été appelée sur les conséquences de la hausse des prix des carburants sur l'activité des entreprises de travaux forestiers. Les actuelles variations des cours du pétrole pénalisent en effet l'économie française dans son ensemble et le secteur forestier en particulier, d'autant que les entreprises sont déjà durement éprouvées par les conséquences économiques des tempêtes de 1999 et une conjoncture particulièrement difficile dans ce domaine d'activité. Dans ce contexte, le Gouvernement a pris des mesures pour lutter contre les effets négatifs de la hausse des produits pétroliers. Il a ainsi été décidé d'accorder à tous les agriculteurs une réduction de la TIPP de quatre centimes d'euro par litre de fioul domestique pour la période comprise entre le 1er juillet et le 31 décembre. Cette mesure s'applique au secteur forestier, qu'il s'agisse des exploitants individuels affiliés à la MSA ou des entreprises de travaux forestiers. En outre, les exploitants forestiers non affiliés à la MSA et employant des salariés pour réaliser leurs travaux forestiers peuvent également bénéficier de la réduction de la TIPP s'ils cotisent, en tant qu'employeurs, au régime social des salariés agricoles.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51035

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2004, page 8921

Réponse publiée le : 22 mars 2005, page 2953